

Vers la révision du schéma  
d'aménagement et de développement (SAD)

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE



[Introduction]

[Portrait  
et diagnostic]

[Futurs possibles]

[Énoncé de vision :  
MRC 2050]



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**



VS

L'énoncé de vision stratégique ci-dessous a été adopté par le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent le 20 mai 2026 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cet énoncé, qui servira de base à la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, s'articule autour des dimensions culturelles, économiques, sociales et environnementales de la collectivité haut-laurentienne.

[mrchsl.com/vision](http://mrchsl.com/vision)

**En 2050, le territoire du Haut-Saint-Laurent est caractérisé par :**

**Un territoire planifié au moyen d'une approche écosystémique, soutenant la biodiversité, la protection de l'eau et la résilience face aux changements climatiques.**

**Un maillage de noyaux villageois et de hameaux bucoliques et pittoresques**, interconnectés par une trame verte et bleue omniprésente et des options de mobilité durable.

- **Des milieux de vie complets, consolidés et sécuritaires**, qui cultivent les saines habitudes de vie et favorisent les transports actifs. L'offre en habitation y est abordable et répond aux besoins diversifiés de la population.
- **Une communauté rurale fière, forte et solidaire**, s'exprimant à travers une multitude d'espaces communs inclusifs qui soutiennent l'affirmation des cultures locales.
- **Un tissu commercial et industriel diversifié, résilient et fertile**, contribuant à l'autonomie du territoire, qui mise sur le savoir-faire de sa population et le caractère distinctif de ses produits gourmands et touristiques.
- **Davantage d'écosystèmes protégés et de milieux naturels accessibles** qui nourrissent l'identité et le sentiment d'appartenance de la population haut-laurentienne.
- **Des paysages vivants**, contribuant au rayonnement de la région et illustrant la diversité des parcours historiques et sociaux du territoire.
- **Le caractère agricole du Haut-Saint-Laurent est protégé, indéniable et omniprésent.** Tournée vers l'avenir, la communauté est engagée dans son développement et apte à relever tous les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.